

MASTER 1 SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

PARCOURS-TYPE INGENIERIE DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES



- **Titre du cours** : Diagnostic territorial
- **Programme** : Master 1 Sciences Economiques et Sociales, parcours-type Ingénierie de la transition des territoires
- **Crédits ECTS** : 2
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** : 15h
- **Heures CM** : 15h
- **Heures TD** : 0h
- **Heures de travail personnel par étudiant** : 8 à 16 h
- **Responsable de la formation** : Marina CASULA
- **Responsable du cours** : Gustav SCHNEIDER

DESCRIPTION

- **Présentation** :

Définition du diagnostic territorial : ce qui distingue le diagnostic d'autres démarches (audit, évaluation, prospective, étude de marché), les différents types de diagnostic (global, thématique, technique), leurs objectifs, les acteurs...

Les méthodes du diagnostic : analyse documentaire, indicateurs et données objectives, enquête, entretiens, ateliers, analyse géostratégique & benchmark

La fin du diagnostic : passage de la synthèse aux enjeux et à la stratégie, prochaines étapes

- Connaître les différents types de diagnostic, comprendre ce qui le distingue d'autres approches : l'évaluation, la prospective, l'étude de marché, le portrait statistique, l'audit...
- Comprendre la nécessaire adaptation du diagnostic en fonction de l'objet de la mission d'étude
- Savoir définir une méthode de diagnostic et construire des outils pertinents et adaptés : collecte et traitement statistique, analyse comparative, visions d'acteurs
- Savoir repérer, traiter et commenter de l'information
- Apprendre à synthétiser
- Savoir se projeter sur des enjeux

- **Lien avec le programme** :

Le cours fait partie du bloc des compétences transversales. Il permet aux étudiants de mobiliser des acquis de cours spécialisés suivis précédemment au semestre 1 ou en parallèle lors du semestre 2 concernant :

- Des outils et méthodes : par ex « démarche d'enquête », « techniques d'ingénierie participative ».
- Des champs thématiques : par ex « politiques économiques et développement territorial », « droit de la décentralisation »

A l'inverse, il permettra aux étudiants de mieux appréhender l'utilisation de compétences qu'ils découvriront, plus tard en M2, comme la cartographie ou le traitement de données, qui sont utilisées dans les diagnostic territoriaux, et introduits dans le cours. Ils seront en meilleure capacité de comprendre l'intérêt de ces outils, et auront plus de facilité à réaliser les travaux qui leur seront confiés ;

- **Objectifs d'apprentissage :**

Acquérir un premier niveau de compétences exigées pour devenir « chargé d'études » en cabinet conseil ou en organisme de développement local (collectivité, consulaires, agences de développement...)

Disposer d'un premier niveau de connaissances nécessaires pour commander, voire piloter la réalisation de diagnostic en tant que chargé de mission ou chef de projet

- **Compétences transverses :**

Ce cours prépare à des compétences transverses :

- Lire, interpréter et analyser des données chiffrées ou qualitatives
- Construire un raisonnement appuyé sur des éléments tangibles (résultats d'enquête, indicateurs...)
- Conduire avec méthode un projet : questionnements initiaux, préalables à interroger, données à collecter et modalités...

- **International**

Existe-t-il une dimension internationale dans ce cours ?

Non

- **Responsabilité sociale et environnementale**

Existe-t-il une dimension RSE dans ce cours ?

En partie, l'environnement étant un champ thématique des diagnostics territoriaux

- **Prérequis :**

Avoir une culture générale du développement territorial soit : connaissance schématique des grands domaines de compétences des collectivités et des acteurs locaux, une 1^{ère} appréhension des grandes questions territoriales (par ex mobilités, revitalisation, démographie médicale)

- **Contenu, organisation :**

Le cours alterne théorie et cas pratique. L'ensemble des documents nécessaires au cours sont disponibles sur Moodle etc.

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu dont :

- 1 travail individuel réalisé chez soi donnant lieu à une présentation orale facultative
- 3 travaux de groupes en séance
- 1 note sur le comportement en classe (assiduité, activité en sous-groupe et en plénière, pertinence des interventions)

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.